

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 7

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a soin de se masquer derrière un arbre ou un pli du sol et de là avec sa lunette il observe les effets du tir accéléré ou du feu des chasseurs.

S'exposer sans nécessité serait pour lui un acte de vaine bravade.

Le commandant d'une troupe a mieux à faire que de s'exposer à être tué inutilement. Il ne lui est pas permis de disposer de sa vie, si ce n'est dans un but déterminé comme par exemple lorsque pour redonner du cœur à des soldats effrayés il se montre à découvert, calme, exposé au feu, ou bien lorsqu'il va au feu pour la première fois et s'expose pendant quelques minutes aux projectiles pour voir quel effet produit sur ses nerfs le sifflement des balles.

Son devoir est de rester toujours attentif avec sa lunette et s'il découvre un point sur lequel il convient de concentrer le feu plutôt que sur un autre, il donnera l'ordre — *oblique à droite sur le bataillon à 500 pas* — ou autres indications de même nature.

Lorsqu'il croit le moment de l'attaque venu, il en avertit la troupe en criant : *en avant, pas de course, hurra !* et alors il s'élançe en avant sans hésitation. »

J'ai l'intime persuasion que ce que je viens d'exposer aura convaincu tous mes lecteurs que l'économie des forces et de la discipline du feu sont les deux principaux et les deux plus importants facteurs de la guerre, sans lesquels il est impossible de vaincre.

BIBLIOGRAPHIE.

Pajol, par le général de division comte PAJOL, son fils aîné. 3 volumes et 1 atlas.— Paris, Firmin Didot et J. Dumaine.

Le bel ouvrage dû au noble sentiment d'amour et de respect filial d'un homme distingué pour le père qui a illustré son nom, n'est que la suite de la noble tâche que M. le comte Pajol s'est imposée de populariser toujours plus le nom d'une des plus pures figures de l'épopée napoléonienne. Si Pajol n'a peut-être pas un nom aussi populaire que quelques-uns de ses contemporains qui ne lui étaient pas supérieurs en intelligence et ne le valaient pas comme caractère, il a trouvé dans son fils un digne appréciateur de son mérite. Sculpteur distingué, M. le comte Pajol a fait la statue de son père qui décore une place de Besançon, sa ville natale. Aujourd'hui, après de longues et sérieuses recherches il publie son histoire, travail consciencieux et instructif, où l'on suit avec intérêt toutes les campagnes auxquelles Pajol a pris part. Engagé volontaire en 1792, officier en 1792 à l'armée de Sambre et Meuse, il fut bientôt distingué par Kleber qui en fit son aide de camp. L'auteur s'étend peut-être un peu plus que le raison sur les opérations de la campagne de 1797 qui ont immortalisé le nom de l'armée de Sambre et Meuse, et où Pajol, en suite de sa position, n'a pu jouer qu'un rôle assez effacé, mais nous comprenons son désir de retracer une des plus belles pages de l'histoire de l'illustre Kleber, qui par sa gloire et par les services rendus n'a pas peu contribué à resserrer les liens qui unissaient l'Alsace à la France. Après le départ de Kleber, Pajol passa dans la cavalerie, arme pour laquelle il avait montré un goût et une aptitude spéciale. Nous le voyons dans tout le cours de sa carrière militaire faire preuve d'une activité infatigable, d'une grande sollicitude pour le bien-être de ses subordonnés, d'une vigilance incessante et d'une bravoure à toute épreuve. Napoléon en 1815 en voyant les talents qu'il déployait pour couvrir et éclairer l'armée disait de lui : « Pajol sait non-seulement bien se battre, mais ne point dormir, se bien garder et n'être jamais surpris » ; et en 1814 après qu'une manœuvre

hardie de ce général eut décidé la victoire de Montereau il s'écriait : « Il n'y a plus que Pajol, dans mes généraux, pour savoir mener de la cavalerie. »

Il allait être nommé maréchal, lorsque la chute de l'empire le fit rentrer dans la vie privée. Gouverneur de Paris après la révolution de 1830 il conserva ce poste jusqu'en 1842, et pendant cette période agitée, il sut par sa fermeté bienveillante maintenir l'ordre dans la grande cité. Il mourut unanimement regretté. Sa carrière militaire peut se résumer ainsi : 40 années de services, 23 campagnes, 8 blessures, 7 actions d'éclat et 12 chevaux tués sous lui.

On comprendra aisément que le récit d'une aussi belle vie présente un grand intérêt, mais il faut avoir lu l'ouvrage pour voir quel travail et quelle persévérance il a fallu à l'auteur pour réunir tous les détails et les pièces justificatives qui, sans jamais embarrasser l'exposition, donnent une grande valeur à cet ouvrage et lui assurent une place honorable dans toutes les bibliothèques d'histoire militaire.

Zwei- oder dreigliederig. Eine reglementarische Studie von W. VON SCHERFF, Major im Generalstabe. Berlin. A. Bath.

Cette étude du major Scherff partant du point de vue que c'est à tort que l'armée allemande a conservé le double mode de formation, celui sur deux et celui sur trois rangs, et posant en principe que l'un des deux doit être éliminé, a été écrite dans le but de soutenir la formation sur trois rangs. La brochure est divisée en deux parties principales, dans la première l'auteur analyse la composition de l'armée et dans la seconde il examine les formations de combat.

L'unité la plus faible de l'armée est la file, dont la profondeur dépend de l'armement ; l'auteur trouve déjà sous ce point de vue un argument en faveur des trois rangs en ce qu'une file de trois hommes constituant un groupe de combat peut se former en figure fermée faisant face de tous côtés, ce qui est impossible à une file de deux hommes. Au-dessus de la file vient la section, unité de marche ; l'expérience a prouvé que le front le plus convenable de la section était de quatre files, or à trois rangs la section peut se confondre avec l'escouade administrative, tandis que les 8 hommes qui la composeraient si elle n'avait que deux rangs, ne formeraient pas un groupe assez nombreux, et il faudrait introduire ce rouage de plus. Au-dessus de la section viennent le peloton dont la force dépend du nombre d'officiers dont on peut disposer, puis la compagnie qui est l'unité tactique, dont la force et l'organisation sont indépendantes de la formation sur deux ou trois rangs.

Dans son examen des formations à rangs serrés, partant de l'idée qu'il faut donner à l'homme dans le rang la place qui lui est nécessaire et utile, mais non de plus, l'auteur s'adonne à une longue série de calculs comparatifs pour démontrer l'espace occupé par une compagnie en prenant successivement les diverses formations prescrites par le règlement prussien. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain un peu spécial, mais nous attirons l'attention des officiers de notre armée sur ce mode de raisonnement bien propre à corriger dans l'esprit de plusieurs, les fausses idées qu'ont pu y faire naître notre tendance à faire dans les manœuvres représenter à une troupe un effectif beaucoup supérieur.

Le major Scherff insiste à plusieurs reprises sur la nécessité de fixer dans le règlement l'espace affecté à chaque homme, il voudrait fixer cet espace à 128 centimètres, tandis que la troupe marchant à rangs doublés a une distance de 144 centimètres de file à file, distance qu'il trouve trop forte, mais par-dessus tout il tient à ce que l'espace soit fixé afin de ne rien laisser au hasard et à l'arbitraire.

Une idée nouvelle émise par l'auteur serait une formation en ligne ouverte, c'est-à-dire avec un intervalle de 24 centimètres de coude à coude. Cette nouvelle forme qui est celle de la chaîne la plus serrée, diminuerait le danger du feu

ennemi ; l'homme serait à son aise pour tirer, en sorte qu'une troupe sur trois rangs en ligne ouverte, lors même que le troisième rang ne pourrait pas tirer, fournirait plus de touchés que si elle était placée serrée sur deux rangs.

En somme l'auteur voit dans la formation sur trois rangs les avantages suivants : Possibilité de mieux masser et condenser les troupes tout en laissant à l'individu l'espace convenable, et de donner par contre plus d'aisance au soldat lorsque la condensation n'est pas nécessaire, plus d'élasticité pour se prêter à l'application du règlement et par là possibilité de le maintenir plus rigoureusement et de parer de cette façon à l'arbitraire.

Une fois sérieusement engagée la troupe combattra toujours sur un rang ; l'auteur voit un grand avantage à ce que chaque chef de groupe puisse avoir en réserve deux rangs pour renforcer celui qui est au feu ; il aura ses hommes bien mieux en main s'ils sont échelonnés en profondeur que s'ils sont étendus en largeur. On évitera aussi le danger d'amener du désordre en renforçant la chaîne avec des troupes d'autres corps. Le chef de groupe formé sur trois rangs peut diriger et exercer un véritable commandement, tandis que sur deux rangs il n'est qu'un surveillant. L'objectif sera à la vérité plus restreint mais le résultat plus assuré.

En terminant l'auteur examine l'idée d'organiser le désordre inévitable avec le mode actuel de combat et de dresser les hommes à se reformer aux ordres du premier officier qu'il rencontre ; il croit que ce n'est pas impossible mais qu'il vaut mieux éviter le désordre en suivant ses propositions que de l'organiser.

Le major Scherff nous a-t-il convaincu et amené à son opinion ? nous ne saurions l'affirmer, nous avons admiré sa profonde connaissance du mécanisme de l'armée, l'aisance avec laquelle il traite son sujet, l'habileté avec laquelle il présente ses arguments, mais malgré ses arguments il ne nous semble pas que tous les avantages indiqués, et des avantages aussi capitaux puissent dépendre d'une simple formation réglementaire. Le règlement est fait pour les hommes et non pas les hommes pour le règlement. Le zèle et l'intelligence des officiers et des instructeurs feront plus pour créer une bonne armée que la meilleure réglementation du monde.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Département militaire fédéral a adressé les circulaires suivantes :

Berne, le 2 mars 1874.

L'introduction générale des bouches à feu se chargeant par la culasse et des affûts en tôle, ainsi que le remplacement successif du bois par le fer dans le reste du matériel d'artillerie exigent absolument que les ouvriers sur fer chargés de l'entretien du matériel de vos batteries et compagnies de position reçoivent à cet effet une instruction spéciale et soignée.

Afin de donner cette instruction aux serruriers des batteries et des compagnies de position et de les mettre ainsi en mesure d'exécuter les travaux qui leur incomberont pendant leur service, le Département militaire fédéral a décidé d'organiser de nouveau cette année un cours spécial pour les serruriers des batteries et des compagnies de position.

Ce cours aura lieu pendant la seconde moitié de l'école de recrues d'artillerie de campagne n° 1 à Thoun et l'instruction y sera donnée dans les langues allemande et française.

En conséquence, tous les recrues serruriers des batteries et des compagnies de position, de langues allemande et française, seront envoyés à l'école de recrues I qui aura lieu à Thoun du 16 mai au 28 juin. Pendant la première moitié de